

MAITRISER LES PRINCIPALES ETAPES DE MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION Perfectionnement

Les entreprises engagées dans la démarche éprouvent le besoin, pour enrichir leur réflexion et optimiser la mise en place de la classification, d'approfondir la méthodologie et de partager leurs interrogations.

Objectifs :

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- ◆ Etablir la cartographie des emplois de leur entreprise
- ◆ Identifier un vocabulaire permettant d'objectiver la pesée des emplois
- ◆ Identifier les différents degrés de responsabilité sur un même emploi
- ◆ Faire un lien entre les démarches compétences et la classification des emplois
- ◆ Mettre en application les connaissances acquises pour réaliser le classement des salariés selon les nouvelles règles conventionnelles

Durée : 1 jour en inter entreprise

Lieu : L'ALLIANCE 7 Paris

Dates : 17 novembre ou 16 décembre 2010

Coût par participant : 440 € HT-TVA 19,6% en sus

Personnes concernées :

DRH, RH, Responsables de service d'entreprise ou plus largement toute personne ayant commencé à mettre en œuvre la nouvelle classification des emplois dans l'entreprise.

Programme :

- 1. Rappel des étapes de réalisation et du rôle des différents acteurs dans l'entreprise**
- 2. L'élaboration de la cartographie des emplois**
 - Le passage de la notion de poste à la notion d'emploi

- L'importance de choisir une maille d'analyse adaptée au contexte de l'entreprise et à ses besoins (en termes d'employabilité des salariés et d'évolution professionnelle)
- Exercice pratique : analyse critique d'une cartographie des emplois sur un ou deux secteurs d'activité

3. Les référentiels CQP IA harmonisés : un outil utile à la rédaction des fiches emploi

- Les principaux CQP existants (pour la production, la logistique et la maintenance notamment)
- Les exigences des CQP en termes d'activités à réaliser et de compétences à maîtriser
- Exercice pratique : élaboration de fiches emploi sur la base du matériau CQP

4. L'importance du vocabulaire à utiliser pour rédiger les fiches emploi

- Les principales notions à clarifier
- La lecture des degrés des différents critères classants
- L'utilisation des verbes d'action
- Exercice pratique : analyse critique d'une fiche emploi type en vue d'identifier si la clarification des différentes notions aide à objectiver la pesée

5. Le critère de responsabilité

- Les différentes approches facilitant l'utilisation du critère de « responsabilité »
- Exercice pratique : identification des différents degrés de responsabilité sur un même emploi

6. Le lien entre classification des emplois et démarche compétences

- L'affectation de chaque salarié dans son profil d'emploi
- La gestion des écarts entre compétences requises et compétences existantes
- Les différentes pratiques des entreprises en matière de gestion des compétences

7. Conclusion

- Les principaux points de vigilance à observer pour réussir la mise en place de la nouvelle classification

Moyens pédagogiques :

La formation se veut très interactive et le formateur fera alterner apports méthodologiques, échanges entre les participants et exercices pratiques



BULLETIN D'INSCRIPTION / BON DE COMMANDE¹

à retourner à L'ALLIANCE 7 Services à l'attention de Geneviève BRAHMY Fax 01 42 61 95 34

THEME DU STAGE : MAITRISER LES PRINCIPALES ETAPES DE MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION
Perfectionnement

NATURE DE L'ACTION : Acquisition et perfectionnement des connaissances

DATES : 17 novembre ou 16 décembre 2010

LIEU : L'Alliance 7
194 rue de Rivoli 75001 Paris

Coût : 440 € HT Tarif Adhérents

ENTREPRISE :

Nom du responsable Formation :

E-mail :

Personnes concernées par la formation :

NOMS	PRÉNOMS	Fonction dans l'entreprise

Facture à adresser à l'entreprise au Fonds d'Assurance Formation suivre

Dans ce cas, nous faire parvenir le numéro votre de demande de prise en charge, faute quoi la facture sera adressée à l'entreprise :

Fait à le

Signature :

¹ Conformément à l'ordonnance n° 2005-731 du 10 juin 2005 et pour des actions ponctuelles le bon de commande se substitue à la convention